



CHARTRE DU RANDONNEUR

- 

Ne vous écartez pas des chemins balisés. En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif.**
- 

Respectez la nature.
Ne cueillez pas de fleurs ou plantes.
Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.
- 

Ne jetez pas vos déchets, emportez-les.
- 

Respectez la propriété privée.
Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- 

Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.
- 

Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse. (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)
- 

Faites attentions aux tiques.
- 

Choisissez une tenue adaptée au parcours et à la météo.

INFORMATIONS PRATIQUES



Voir carte IGN N° 2513 OT

Départ : Isles-Les-Meldeuses
GPS : Lat : 48.9990533 Lng : 3.00565895
UTM : 500413.918 E 5427350.556N 31U

www.tourisme-paysdemeaux.com

NUMÉROS D'URGENCE
112 | **114**
N° Européen d'urgence (15 Samu / 17 Police / 18 Pompiers) | SMS pour les sourds et malentendants



CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ ISLES-LES-MELDEUSES



ENTRE MARNE ET THÉROUANNE

La Marne, la Thérouanne et le canal de l'Ourcq coulent au pied des coteaux boisés. La grande roue de l'usine élévatoire de Villers-les-Rigault, en service depuis le dix-neuvième siècle, mérite une visite.

	22 km	BALISAGE	
	5h30	DIFFICULTÉ	
	0 m	THÉMATIQUE	NATURE



L'USINE ÉLÉVATOIRE

Exemple remarquable du patrimoine industriel du XII^{ème} siècle : l'Usine élévatoire de Villers-les-Rigault implantée sur la Marne en amont de Meaux. Construite entre 1866 et 1869, cette station de pompage assure l'alimentation du canal de l'Ourcq qui approvisionne Paris en eau lorsque son niveau est au plus bas.

La construction de l'usine dotée de deux roues en fonte d'un diamètre de 10 m, appelées « roues turbines », marque une évolution majeure. Cette machine est classée monument historique depuis 1990. L'usine de Trilbardou, sa jumelle, présente un système différent issue des moulins. Elle offre au visiteur un musée retraçant la vie du canal et les conditions de travail de l'époque.



ITINÉRAIRE DE LA RANDONNÉE



1 De la gare, aller à droite, puis suivre la rue de Trilport à gauche. Après le monument aux morts, tourner à droite. Descendre vers la route et la prendre à gauche. Franchir la Marne et virer à droite. Au niveau de l'usine élévatoire, partir à gauche, rejoindre le canal et le longer à droite jusqu'au pont.

2 Franchir le canal, continuer sur 150m et obliquer à gauche dans le bois. Traverser le canal, tourner à droite et rejoindre une route. La prendre à droite, franchir le canal, virer à gauche, puis obliquer à droite.

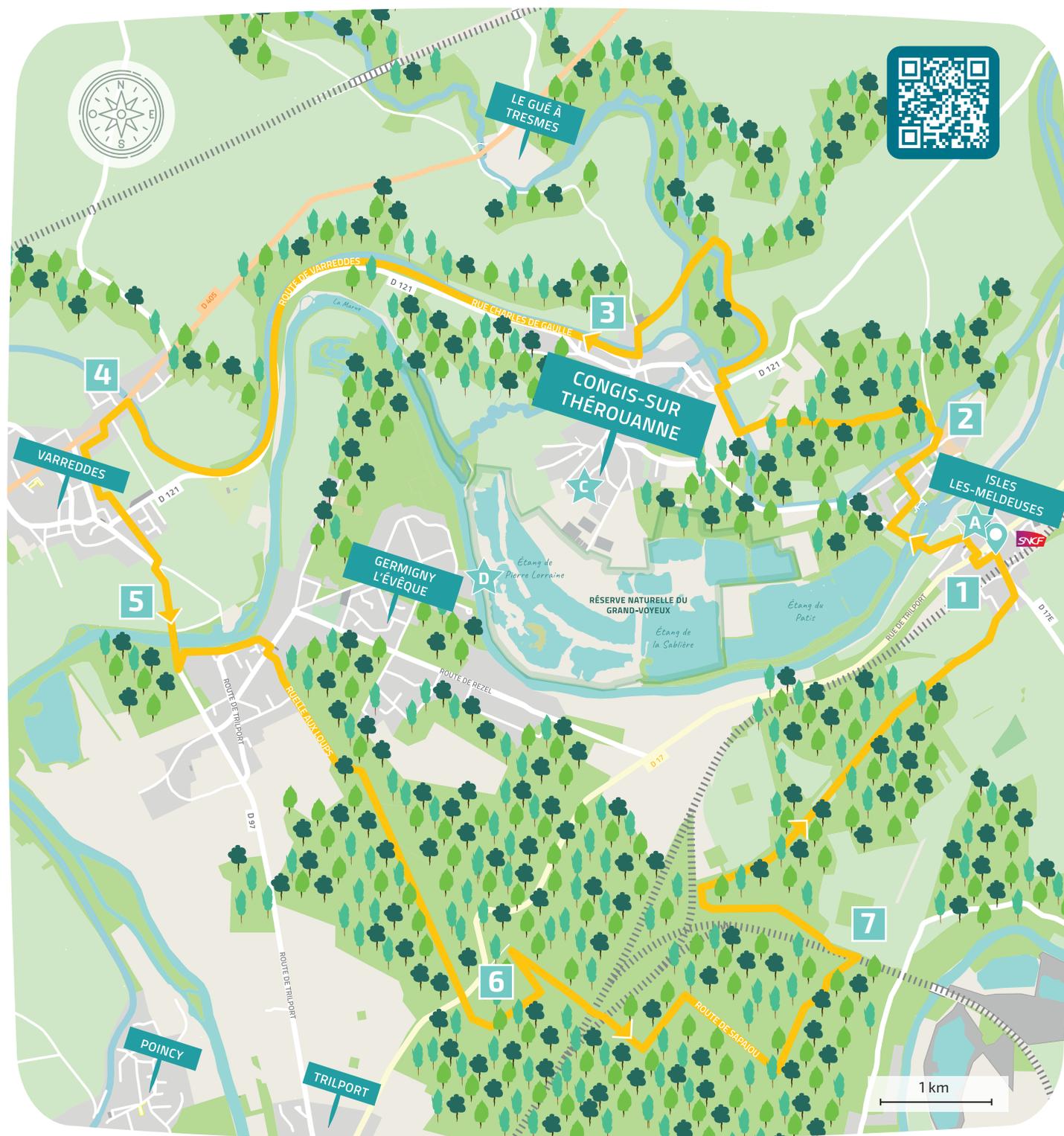
3 Au carrefour en T, aller à gauche. Au cimetière, suivre la route à gauche, puis s'engager à droite sur le chemin de halage et gagner l'entrée de Varredes.

4 Emprunter à gauche la D405 et entrer dans le village. Partir à gauche, couper la D121 et continuer jusqu'à un carrefour routier.

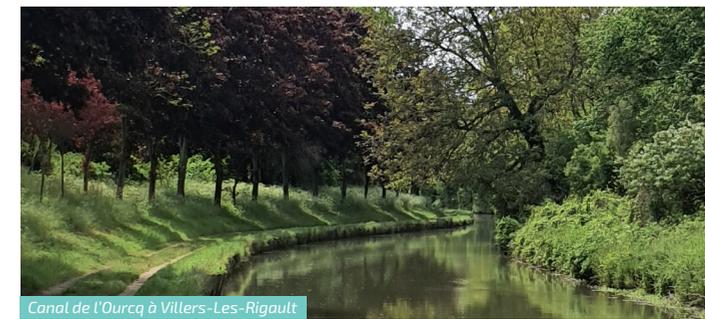
5 Suivre la route à gauche, franchir la Marne et, après le pont, descendre un sentier à gauche. Devant le monument aux morts, tourner à droite rue de l'Eglise. Devant l'église, aller à droite puis à gauche. Entrer dans le bois, parcourir 150 m, puis bifurquer à droite. Couper la D17, continuer sur 100 m et obliquer une première fois à gauche.

6 Obliquer une deuxième fois à gauche, prendre à gauche la route de la Marche et gagner un carrefour. Faire presque demi-tour à droite et franchir les voies ferrées. Tourner à gauche, puis à droite route de Sapajou et rejoindre la route de Gesvres.

7 La suivre à gauche. À l'orée du bois, descendre à gauche. Avant le passage à niveau, virer deux fois à droite et continuer tout droit jusqu'à la gare.



LES INCONTOURNABLES



Canal de l'Ourcq à Villers-Les-Rigault



Eglise de Congis-sur-Thérouanne

Usine élévatoire de Villiers



Germigny-l'Évêque

Isles-lès-Meldeuses

LÉGENDE
1 → 4
6 → 7

	CONTINUITÉ RAPPEL
	TOURNER À DROITE
	TOURNER À GAUCHE
	MAUVAISE DIRECTION

LÉGENDE
4 → 6

	CONTINUITÉ RAPPEL
	TOURNER À DROITE
	TOURNER À GAUCHE
	MAUVAISE DIRECTION

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité « randonnée ».